



Condition Générales de Vente

Préface

Les présentes conditions générales de ventes sont conclues entre :

D'une part,

La micro entreprise Théo Hanser, proposant le service de nom commercial Runergy, application web de gestion d'inscription aux courses de sports d'endurance accessible depuis le site <https://www.runergy.fr> (ci-après dénommée "**Application**"), immatriculée au Répertoire des Entreprises et des Etablissements en France, sous le numéro SIRET : **828 171 207 00016**, Adresse : **10, rue des roses 57070 Chieulles** et représentée par Théo Hanser en sa capacité d'Administrateur Délégué.

ci-après dénommée "**Runergy**"

En second lieu,

La personne physique, âgée d'au moins 18 ans, ou la personne morale ayant la capacité juridique de contracter par l'intermédiaire d'un représentant physique âgé d'au moins 18 ans et souhaitant faire une inscription en ligne via les services mis à disposition par Runergy.

ci-après dénommé "**Coureur**" ou "**Acheteur**"

Et, en dernier lieu,

La personne physique, âgée d'au moins 18 ans, représentante d'une course, désignée par l'ensemble des membres représentants de cette dernière comme mandataire à l'égard de Runergy et voulant utiliser les services fournis par Runergy pour diffuser et gérer son évènement sportif (ci-après dénommée "**Course**") au sein de Runergy.

ci-après dénommé "**Organisateur**" ou "**Vendeur**"

Ensemble "**Coureur** et **Organisateur**" dénommé "**Clients**"

Chaque action décrite dans ce document, sauf mention contraire, est implicitement réalisée au sein de l'application Runergy, notamment l'inscription et le paiement.

Préalablement à toute transaction, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des CGV et déclare expressément les accepter dès lors qu'il entame une procédure d'inscription.

La date de dernière mise à jour des Conditions Générales de Vente est le jeudi 2 novembre 2017. Runergy se réserve le droit de modifier les Conditions Générales de Ventes. Aussi, Les Conditions Générales de Ventes applicables à chaque inscription en ligne seront celles en vigueur au jour de la validation de la commande par l'Acheteur.

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales régissent le service d'inscription en ligne entre Runergy, le Coureur ainsi que l'Organisateur au travers de l'Application Runergy accessible via le site internet <https://www.runergy.fr>. Sauf convention contraire et expresse acceptée par les deux parties, emportent adhésion sans réserve des présentes conditions générales :

- L'inscription à une course ou à l'Application par le coureur
- L'accord explicite de l'organisateur de diffuser sa course (trace numérique ou écrite)

Article 2 : Frais d'utilisation

Article 2.1 : Frais d'inscriptions

Les frais d'inscription pratiqués sont ceux appliqués par l'organisateur. Runergy se réserve le droit de modifier à tout moment sur demande de l'organisateur, les frais d'inscription indiqués sur son site, sans préavis, et ce jusqu'à la première inscription à la course diffusée par ce dernier via Runergy.

Sauf indication contraire, tous les prix sont libellés en euros. Les prix sont donnés Toutes Taxes Comprises (TVA et autres taxes applicables au jour de l'inscription).

Article 2.2 : Frais de transaction

Chaque règlement d'inscription fait l'objet de frais de transaction (conditions de Mangopay à consulter plus loin dans le document) qui sont de 1,8% + 18 centimes d'euro du règlement.

Ces frais sont entièrement à la charge de l'organisateur et sont appliqués avant le versement des gains à celui-ci.

Article 2.3 : Frais d'annulation

L'annulation par l'Organisateur d'un évènement ou l'annulation par le Coureur d'une inscription (après règlement des frais d'inscription) sont soumises aux dispositions ci-après.

En cas d'annulation imputable à l'Organisateur, le Coureur est remboursé de la totalité de la somme qu'il a versée.

En cas d'annulation imputable au Coureur, l'organisateur perçoit un dédommagement de la totalité du reversement organisateur, les frais de service étant dus à Runergy. En conséquence, le Coureur ne percevra aucun remboursement.

Article 3 : Inscription en ligne

Article 3.1 : Langue

La langue utilisée par l'Application est le français. A fortiori, toutes les étapes d'inscription à l'application sont effectuées en français.

Article 3.2 : Etapes de l'inscription en ligne

L'Acheteur a la possibilité de s'inscrire lui et/ou une/des personne(s) de son entourage à une ou plusieurs courses proposées sur l'Application, moyennant le paiement des frais d'inscription décrits ci-dessus.

Les courses proposées à l'inscription sont toutes présentées sous la forme d'une fiche produit contenant de manière claire, le prix, le lieu, la date, les caractéristiques des différents parcours, les horaires associées, une photo ainsi que les informations générales concernant la course.

L'inscription à une course se caractérise par l'inscription à (au moins) l'un de ses parcours. Chacun de ces parcours possède un prix et le clic sur le bouton "inscription" ou bouton représentant le prix ce celui-ci (le parcours), vaut pour acceptation du prix et des caractéristiques techniques du ou des parcours et de la course qu'il(s) concerne(nt).

L'acheteur est alors envoyé sur une page de sélection de parcours relatifs à la présente course où le parcours précédemment choisi est présélectionné pour le compte de l'Acheteur. Il est alors invité, s'il le souhaite, à inscrire des personnes supplémentaires et à terminer sa sélection de parcours, pour lui, comme pour les personnes qu'il a ajouté à l'inscription .

Lorsque l'acheteur valide sa sélection il est envoyé vers une troisième page lui permettant de renseigner ses informations personnelles ainsi que celles des personnes participantes à l'inscription.

Sur validation de cette page, l'acheteur est invité à consulter les présentes Conditions Générales de Vente ainsi qu'à entrer ses informations de paiement, la validation de l'inscription est définitive à compter du paiement effectif des frais d'inscription par l'Acheteur. Cette validation est immédiatement et automatiquement confirmée à l'Acheteur par l'envoi d'un email récapitulant toutes les informations relatives à l'inscription.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction.

Runergy se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit.

Article 3.3 : Paiement

La validation de l'inscription en ligne emporte l'obligation pour l'Acheteur de payer le prix indiqué. Le règlement s'effectue par (au choix) : **CB, VISA Eurocard** ou **Mastercard**. Les paiements incluent les frais d'utilisation TTC (frais de service et frais d'inscription, **articles 2.1 et 2.2**). L'inscription n'est validée qu'au paiement complet des frais.

Les paiements par carte bancaire seront réalisés par le biais de la société MangoPay en utilisant le protocole SSL (Secure Socket Layer) de telle sorte que les informations transmises soient encryptées et qu'aucun tiers ne puisse en prendre connaissance au cours du transport des trames de données sur le réseau.

L'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation vaut acceptation des Conditions Générale d'Utilisation des services de notre opérateur de paiement en ligne MangoPay, disponibles à l'adresse suivante : **https://www.mangopay.com/terms/end-user-terms-and-conditions/Mangopay_Terms-FR.pdf**

Article 4 : Assurance

L'Organisateur s'engage à être assuré conformément à la législation en vigueur et à vérifier préalablement à l'épreuve la pleine validité de son assurance.

Il supportera seul les conséquences financières résultant de l'absence de prise en charge d'un éventuel accident par son assurance, sans que la responsabilité de Runergy ne puisse être engagée.

Article 5 : Responsabilités

Article 5.1 : Généralités

L'inscription à une épreuve résultant exclusivement de l'accord intervenu entre l'Organisateur et les Coureurs, les membres agissent sous leur seule et entière responsabilité. A ce titre, le déroulement de l'épreuve proposée par l'Organisateur et accepté par le Coureur ne saurait entraîner de responsabilité imputable à Runergy, sur quelque fondement que ce soit, le service proposé par Runergy étant un service d'intermédiation.

En particulier, aucune forme de responsabilité ne pourra être retenue à l'égard de Runergy en cas d'utilisation frauduleuse d'instruments de paiement par l'Utilisateur. Dans ce cas, aucune garantie de paiement de l'Organisateur n'est assurée par Runergy.

Runergy s'efforce d'assurer la disponibilité du site et du service 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7. Cependant, il peut arriver que l'accès au site ou au service soit interrompu dans le cadre d'opérations de maintenance, de mises à niveau matérielle ou logicielle, de réparations d'urgence, ou par suite de circonstances indépendantes de la volonté de Runergy (comme par exemple, défaillance des liaisons et équipements de télécommunications).

Runergy s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables pour limiter ces perturbations, pour autant qu'elles lui soient imputables.

Les Clients reconnaissent et acceptent que Runergy n'assume envers eux aucune responsabilité pour toute indisponibilité, suspension ou interruption du site ou du service et ne peut être tenue responsable des préjudices directs et indirects de toute nature résultant de ce fait.

Dans tous les cas, et sans préjudice de ce qui vient d'être exposé ci-dessus et dans les autres clauses concernant l'absence de responsabilité de Runergy, toute cause de responsabilité qui pourrait être retenue à l'encontre de Runergy ne pourra donner lieu qu'au versement de dommages et intérêts dont le montant sera limité aux montants

encaissés au titre des Frais de Service ou des frais d'annulation. Les Organisateur sont seuls responsables du prix fixé pour l'Inscription à leur épreuve.

Runergy se décharge de toute responsabilité concernant tout accident survenu le jour de la course, qu'il concerne le Coureur, comme l'Organisateur ou toute autre potentielle partie faisant utilisation directe ou indirecte de son service.

Les sources des informations diffusées sur le site sont réputées fiables. Toutefois, le site se réserve la faculté d'une non-garantie de la fiabilité des sources. Les informations données sur le site le sont à titre purement informatif. Ainsi, l'Utilisateur assume seul l'entière responsabilité de l'utilisation des informations et contenus du présent site.

Article 5.2 : imputabilité de Runergy à l'égard du coureur

Étant un service d'intermédiation, Runergy ne peut être tenu pour responsable pour tout imprévu lié à l'évènement ou action et/ou volonté de l'Organisateur.

En particulier dans les cas suivants :

- L'organisateur refuse de réaliser son évènement.
- L'organisateur communique des informations erronées concernant l'Epreuve et ses modalités.
- L'évènement ne se déroule pas comme prévu et/ou ne suit pas sa programmation.
- L'évènement est annulé.
- Des conditions extérieures (**Ex:** météorologiques) empêchent le bon déroulement ou la réalisation de l'évènement.

Article 5.3 : Imputabilité de Runergy à l'égard de l'organisateur

Runergy ne peut être tenu pour responsable pour tout imprévu lié aux actions et/ou volonté du Coureur.

En particulier dans les cas suivants :

- Le coureur fourni des informations frauduleuses ou erronées.
- Le coureur décide de ne plus participer.
- Le coureur agit de telle sorte à compromettre le bon déroulement de l'évènement ou la sécurité de celui-ci.

Article 5.4 : Responsabilités relatives au Coureur

Le coureur s'engage à fournir des informations non erronées et/ou non frauduleuses, en particulier concernant le certificat médical qui sera transmis à l'Organisateur de la course lors du processus d'inscription.

La non-validité de ce certificat, **même si celui-ci est validé par Runergy**, implique la responsabilité du Coureur et lui-seul. Runergy ne pourra en aucun cas se tenir responsable en cas d'informations erronées et ou frauduleuses fournies par le Coureur.

L'Utilisateur s'assure de garder son mot de passe secret. Toute divulgation du mot de passe, quelle que soit sa forme, est interdite.

L'Utilisateur assume les risques liés à l'utilisation de son identifiant et mot de passe et assume que par la nature même de ce dernier, Runergy ne peut se tenir responsable, d'aucune manière, d'un accès non autorisé d'une tierce personne au compte du Coureur.

Runergy peut uniquement garantir que le mot de passe est stocké de manière sécurisée via un hachage cryptographique et qu'il n'est pas possible de le récupérer en clair de quelque manière que ce soit via l'Application.

Article 5.5 : Statut juridique de l'organisateur

Le statut mandataire de l'organisateur à l'égard de l'ensemble des organisateurs de la course en question est considéré comme arbitraire aux yeux de Runergy. Ce statut ne fait donc l'objet d'aucune preuve écrite de la part des différents membres de la course.

Les données personnelles ainsi que les informations de paiements seront alors effectuées au nom de cet organisateur désigné, et stocké parmi nos données avec un justificatif d'identité et nom de société le cas échéant (au titre de nom commercial uniquement).

Runergy ne serait se tenir responsable en cas de fraude des informations fournies, usurpation d'identité, ou loyauté de la part de ce représentant vis-à-vis des différents membres organisateurs de l'événement.

Bien que Runergy n'ai aucune responsabilité dans les cas précédemment cités, celle-ci n'hésitera pas effectuer les actions nécessaires afin d'empêcher ou supprimer les fraudes commises.

Article 5.6 : Responsabilité relatives à l'Organisateur

Étant donné que la nature des services proposés par Runergy se limite à l'intermédiation, l'organisateur **conserve** toutes les responsabilités qui lui sont imputables dans le cas de l'organisation de l'évènement qu'il diffuse via Runergy.

Runergy ne peut en aucun cas et sous aucune allégation, prendre une quelconque responsabilité vis-à-vis des courses proposées sur son Application.

Article 6 : Interruption et suspension d'accès à l'Application

Runergy peut à tout moment, sans notification ou condition préalable, interrompre ou suspendre, de manière temporaire ou définitive, tout ou partie de l'accès à l'Application, pour le Coureur, comme pour l'Organisateur.

Article 7 : Traitement des données personnelles

Article 7.1 : Généralités

Runergy s'engage à respecter toutes les dispositions légales auxquelles elle est tenue relatives à la protection de la vie privée lors du traitement des données à caractère personnel.

Pour s'inscrire sur l'Application, Coureurs et Organisateurs doivent lire les présentes CGU ainsi que la **Politique de Confidentialité**.

En déposant vos données sur le site, vous acceptez le traitement de ces données par l'application Runergy ainsi qu'à l'équipe en charge de son fonctionnement. Nous distinguons quatre type de données avec pour chacun, des spécificités différentes que voici :

Les **données informatives**, à savoir l'intégralité des informations concernant une course ou un parcours, sont totalement publiques, elles constituent part entière de la fiche produit. Elle ne bénéficient pas de traitement particulier relatif à la sécurité de leur accès en lecture.

Les **données personnelles**, à savoir toutes les données renseignées par le détenteur du compte Runergy ou par Runergy même, sur demande implicite ou non du concerné, sont consultables et modifiables sur demande de la personne concernée. Elle contiennent des données diffusées publiquement (entre autre : prénom, nom) mais aussi des données sensibles et données confidentielles détaillées ci-après. Les données personnelles feront

l'objet d'un traitement par Runergy conformément à la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Les **données sensibles**, à savoir l'adresse, le certificat médical, et toute information prenant part au domaine de la santé ou de personnes mineures, sont traitées de manière spécifique afin de garantir que seules les personnes autorisées puissent y avoir accès. Ces personnes sont naturellement le titulaire de ces informations, mais aussi Runergy ainsi que les organisateurs pour lesquels le Coureur a effectué une inscription.

Les **données confidentielles**, à savoir le mot de passe, les activités du compte, certaines données médicales, et autres données d'identifications ainsi que de géolocalisation, disposent d'un traitement spécifique par Runergy afin que seuls l'utilisateur concerné et Runergy puissent y avoir accès.

Conformément à l'article 28 de la loi du 2 août 2002 susmentionnée, coureur et organisateurs bénéficient d'un droit d'accès aux données les concernant.

Article 7.2 : Exploitation

Runergy exploitera uniquement ces données à des fins d'analyse et/ou de promotion commerciale dans le cadre de ses propres activités.

Article 7.3 : Transmission des données personnelles

Aucune communication de donnée personnelle ne sera effectuée avec un tiers, hors organisateurs auxquels le coureur a effectué l'inscription.

Le coureur s'inscrivant à une course et renseignant les informations demandées, a conscience et accepte que ces données soient envoyées à l'organisateur et comprend que Runergy ne peut exercer aucun contrôle sur l'utilisation qui en sera faite. Le coureur s'interdit donc de tenir Runergy responsable de toute utilisation faite par l'organisateur de ses données personnelle.

Les données indiquées comme obligatoires dans le formulaire permettant de devenir utilisateur du site et du service nécessitent une réponse exacte de votre part. Tout défaut de réponse ou toute réponse jugée anormale par Runergy est susceptible d'entraîner le refus de prendre en compte votre demande d'inscription au service.

Runergy se réserve par ailleurs le droit de refuser n'importe quelle inscription au service sans condition préalable.

La cible des liens hypertexte sortants et les liens eux-même présents sur l'Application n'engagent en rien la responsabilité de Runergy qui n'a pas le contrôle du contenu de ces

liens. L'Utilisateur s'interdit donc d'engager la responsabilité de Runergy concernant le contenu et les ressources relatives à ces liens hypertexte sortants.

Article 7.4 : Cookies

À l'exception de cookies d'authentification ainsi que de cookies de sécurité relative à l'accès aux services de l'Application, Runergy ne se sert pas de cookie pour analyser vos actions.

Article 7.5 : Droit d'accès, de rectification et d'opposition

Conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi modifiée du 2 août 2002, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données personnelles vous concernant, par courrier à Théo Hanser 10, rue des roses 57070 Chieulles ou par email via **contact@runergy.fr** ou **assistance@runergy.fr**. Nous vous demanderons de nous fournir une preuve de votre identité. Si vous n'êtes pas en mesure de prouver votre identité, nous nous réservons le droit de refuser de répondre à votre demande.

Nous nous efforçons de répondre à ces requêtes dans des délais raisonnables. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à des fins de prospection commerciale que vous pouvez exercer en adressant un courrier postal à l'adresse susvisée.

Article 7.6 : Mise à jour des données personnelles

Vous vous engagez à assurer, en tant que de besoin, la mise à jour des données personnelles vous concernant. Vous vous engagez en outre à ce que les données personnelles vous concernant soient exactes, complètes et non équivoques. Vous pouvez à tout moment accéder, en utilisant sur le site votre mot de passe et votre login, à votre Compte Utilisateur contenant l'ensemble des données personnelles que vous avez fournies à Runergy.

Article 8 : Hébergement

L'hébergeur du site agit en qualité de sous-traitant de Runergy, seulement sur instruction de Runergy, et ne dispose pas du droit d'utiliser les données personnelles des utilisateurs auxquelles il est susceptible d'avoir accès, sauf aux fins d'exécution des prestations techniques d'hébergement et de gestion des bases de données et seulement dans les conditions contractuelles signées entre l'hébergeur et Runergy qui ne peuvent déroger au présent article.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Le site <https://www.runergy.fr>, Runergy ainsi que l'Application associée sont la propriété de Runergy. Toute reproduction même partielle est subordonnée à l'autorisation préalable et écrite de Runergy. Toute publication de lien hypertexte dirigé vers une autre page que la page d'accueil de l'Application est soumise à l'autorisation préalable et écrite de Runergy.

Le visiteur ou utilisateur de l'Application s'engage à ne reproduire aucun de ses éléments. Toute utilisation contraire de tout ou partie de l'Application ou d'un quelconque de ses éléments constituerait une contrefaçon susceptible d'entraîner des poursuites civiles et/ou pénales.

Article 10 : Droits applicables en cas de litige

Runergy étant une application française exerçant son activité en France, tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu seront soumis aux tribunaux français compétents.